



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 1er septembre 2021
N°1325

France Relance : 112 000 très petites entreprises ont bénéficié d'une aide à la numérisation pour un montant total de près de 60 millions d'euros

Le dispositif d'aide exceptionnelle à la numérisation pour les entreprises, appelé également « chèque France Num », mis en œuvre dans le cadre de France Relance a été clôturé le 31 juillet. Cette aide a bénéficié à plus de 112 000 très petites entreprises de moins de 11 salariés, c'est donc près de 60 millions d'euros qui ont été alloués pour l'investissement de solutions numériques.

Ce dispositif se présentait sous la forme d'un chèque d'un montant forfaitaire de 500 euros et était destiné à couvrir tout ou partie des frais de l'entreprise dans le cadre de sa démarche de numérisation. Au total, 112 000 ont été validés par les services de l'Agence de Services et de Paiement (ASP).

Les aides distribuées ont permis le remboursement de factures relatives aux achats de :

- création de site-internet, (38%)
- publicité en ligne (contenu et visibilité) (31%)
- solution de réservation en ligne, (7%)
- logiciel de gestion client (7%)
- logiciel de gestion de caisse, (6%)
- logiciel de gestion des stocks, des commandes, des livraisons, (3%)
- outil de stockage de données (5%)
- paiement en ligne (2%)
- d'abonnement de place de marché (1%)

Le dispositif a été principalement sollicité par des entreprises de moins de 2 salariés soit 78% des bénéficiaires. Les secteurs fermés administrativement en raison de la crise sanitaire ont également été les principaux bénéficiaires comme l'hébergement (13%), la

restauration (22%), le commerce (16%), les services à la personne (17%), ou les activités de loisirs (6%).

A cette occasion, Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises a déclaré : « *Je me réjouis de la réussite du chèque France Num qui traduit la volonté de nos TPE de se saisir des opportunités que constituent le numérique pour leur développement. La crise a permis de prendre conscience de la nécessité pour certaines d'entre elles de sauter le pas pour être plus compétitives et pérenniser leur activité.* »

En parallèle, la transformation numérique des TPE et des PME se poursuit à travers les autres dispositifs France Relance :

- Les campagnes de diagnostics personnalisés réalisés par les conseillers numériques des réseaux consulaires, lancées depuis le mois de décembre 2020 ont déjà bénéficié à près de 20 000 entreprises (à la fin du mois de juillet 2021) avec un objectif de 30 000 diagnostics réalisés ;
- Les formations opérées par BPI France proposent des accompagnements gratuits pour les entreprises afin de les aider à identifier et expérimenter des solutions numériques en réponse à leurs besoins. Trente groupements d'opérateurs ont été sélectionnés lors des deux premiers appels à projet qui accompagneront 70 000 entreprises. Le calendrier des sessions organisées sera bientôt diffusé sur le site de France Num.

Contact presse :

Cabinet d'Alain Griset presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr

A propos de France Num

France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME). Il est coordonné par la Direction générale des entreprises en partenariat avec les Régions. Avec près de 60 partenaires et plus de 2500 experts de la transformation numérique sur tout le territoire (nommés « activateurs »), France Num agit pour favoriser l'adoption et le renforcement de l'utilisation du numérique par les dirigeants de 1,6 million de petites entreprises en France afin de faciliter leur croissance sur ces axes prioritaires : fidélisation et développement de la clientèle, promotion des produits et des services, diminution des coûts... En mettant en avant de bonnes pratiques d'entreprises, des ressources utiles et des tests de maturité numérique, France Num contribue à démontrer les bénéfices des technologies pour le développement de l'économie française.

Plus d'information, sur <https://www.francenum.gouv.fr/>

Twitter: <https://twitter.com/francenumfr>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/francenumofficiel>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/francenum>